



Parents tunisiens avec deux Cdi en France

Par Hichem47

Bonjour,

Je suis tunisien, je suis marié, j'ai une fille de 4 ans et jumeaux de 7mois.

J'ai eu récemment un CDI pour travailler en France, de meme mon épouse a eu un Cdi pour travailler aussi.

Nos employeurs vont commencer la procedure de demandes d'introduction pour chacun de nous, et dès l'obtention des autorisations de travail on demandera les visa long séjour pour salarié.

Ma question c'est quelle type de visa dois je demander pour mes enfants?

Est ce que je dois joindre leurs demandes de visa avec ma demande ou la demande de mon épouses?

En suite dès qu'on arrive en france on demandera les titre de séjour pour travailleur en france et pour mes enfants titre de séjour vie privée et famille, est ce que nos demandes des titres de séjour doivent être rassembler dans un seul dossier?

MERCI D'AVANCE POUR VOS RÉPONSES